



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

17 octobre, 18 heures : rendez-vous au Mur de grimpe de CossArena !

COSSONAY Depuis plusieurs années, la Municipalité de Cossonay cherche à dynamiser le Mur de grimpe de CossArena créé initialement sur le souhait des maîtres d'éducation physique. Utilisé essentiellement par les classes, les Autorités communales souhaitent l'ouvrir au public. «Nous nous rendons compte que les personnes potentiellement intéressées n'ont pas les connaissances suffisantes ou le matériel nécessaire, ce que nous exigeons dans notre règlement. De ce fait, elles renoncent. À partir de ce constat, il était logique que nous nous approchions d'une association active dans ce domaine pour faciliter et encourager une meilleure utilisation», précise Nicole Baudet, Municipale en charge du dossier.

Dans ce sens, un projet de collaboration s'est mis en place entre la Commune de Cossonay et Vengabloc pour la gestion du Mur de grimpe de la salle de CossArena. Dès le 17 octobre 2018, un mercredi par mois, tous les membres de Vengabloc bénéficieront d'un accès gratuit à la salle de CossArena pour grimper aussi avec une corde. Les non-membres pourront aussi accéder avec une entrée payante. Pour les débutants avec la corde, un cours d'initiation à faire à la salle avant de pouvoir grimper librement sera obligatoire.

Qui est Vengabloc ?

Association à but non lucratif constituée en février 2013, elle a pour objectif principal le développement de la pratique du bloc dans la région, et particulièrement dans leur local de la Filature, à La Sarraz. Le bloc est un style d'escalade qui ne demande que très peu de matériel. Il s'effectue dans une salle tapissée de matelas, assurant la sécurité lors de chutes. Hadrien L'Hoste, membre de Vengabloc, relève que «c'est une opportunité à saisir de pouvoir pratiquer notre sport ici à Cossonay en s'insérant aisément dans le cadre de CossArena, d'assister et de conseiller les futurs usagers.»

L'association - qui compte actuellement une trentaine de membres - cherche à rendre accessible la pratique du bloc à tout public, spécialement à la jeunesse, aux étudiants et familles de la région qui ne connaissent pas encore ce sport. Donc, avoir cette possibilité à Cossonay représente un plus indéniable.

Des nouveautés

«Les prises, prévues dans un cadre scolaire, ne correspondent pas à celles que les habitués rencontrent. D'où notre décision, en compagnie des maîtres d'éducation physique et du comité de



Vengabloc, de faire l'acquisition de nouvelles prises ainsi que de chaussures et baudriers. La Commune louera ce matériel aux futurs utilisateurs qui viendront à titre personnel ou qui suivront les cours dispensés par des moniteurs Jeunesse et Sport de l'association», poursuit Nicole Baudet.

La fréquence de cette collaboration pourra être revue à la hausse en 2019 en fonction du succès rencontré durant cette phase test.

Alors, l'appel est lancé: que vous soyez jeune ou «moins jeune», expérimenté(e) ou pas, n'hésitez pas à rejoindre les membres de Vengabloc à

CossArena qui vous distilleront de précieux conseils et vous encourageront à la découverte de ce sport.

Pratique

Accès du Mur de grimpe au public en présence de plusieurs membres de Vengabloc présents les 17 octobre (gratuit), 14 novembre et 12 décembre, de 18h à 22h.

Site Internet: www.vengabloc.ch

Cours pour débutant(e)s: inscription à vengabloc@gmail.com ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Bibliothèque communale - Vacances scolaires d'octobre

Nos bibliothécaires vous informent que la Bibliothèque communale sera fermée pendant les vacances scolaires, soit du 15 au 29 octobre 2018. Réouverture selon les horaires habituels le mardi 30 octobre 2018. Les bibliothécaires vous souhaitent de bonnes vacances! Tous les horaires usuels et particuliers de nos services sont disponibles sur le site Internet de la Commune: www.cossonay.ch

Inauguration de la place de jeux du Pré-aux-Moines

La place de jeux du Pré-aux-Moines, datant de 2003, a subi diverses rénovations dans le courant du mois de septembre 2018, pour laisser place à de nouvelles installations, plus modernes, notamment un baby-foot prévu pour l'extérieur. Son inauguration aura lieu sur place,

samedi 7 octobre, dès 14h00, autour d'un verre, en compagnie de M. Bernard Ebener, Municipal.

Contrôle des champignons

Les habitants peuvent se rendre jusqu'au 3 novembre 2018, au collège des Chavannes à Cossonay, les samedis et lundis de 17h00 à 18h00 pour le contrôle des champignons. Ces contrôles sont gratuits! Contact possible au 021 861 04 95. Des informations complémentaires sont disponibles sur notre site Internet www.cossonay.ch.

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 29 octobre prochain à 20h15 en la salle du Conseil, dans le bâtiment de la Maison de Ville, place du Temple. Rappelons que ces séances sont publiques. Le détail de l'ordre du jour et les documents relatifs à cette

séance pourront être consultés sur le site www.cossonay.ch ou sollicités au Greffe municipal.

Cartes journalières CFF

Nous rappelons aux habitants des Communes de Cossonay, La Chaux, Chavannes-le-Veyron, Cottens, Cuarnens, Dizy, Gollion, Grancy, Mont-la-Ville, Senarclens et Vuillierens, qu'ils peuvent bénéficier de l'offre pour les cartes journalières CFF et les acquérir au prix de CHF 40.-/carte. Pour les habitants des autres Communes, la vente est ouverte dans les deux jours précédant le jour de la carte souhaitée au prix de CHF 45.-/carte. Nous rappelons aussi que ces cartes sont au prix de Fr. 20.- si vous passez les chercher au guichet du Secrétariat municipal et que vous voyagez le jour-même. Dans ce cas, le premier venu est le premier servi, aucune réservation n'est possible! ■

LA MUNICIPALITÉ

COSSONAY - CARLO CRISCI ET LE PIANISTE THIERRY LANG FÊTENT LA CUVÉE MAGNIFICENTS'15

Notes de musique et vin de qualité

COSSONAY Mardi 25 septembre chez Carlo Crisci, au restaurant étoilé Le Cerf, une soirée gastronomique était organisée pour célébrer la naissance d'un vin de grande qualité. Après trois ans d'élevage, *Magnificents'15*, c'est son nom, est prêt à révéler sa beauté. Créé par Sacha Pelossi, il est le fruit des terroirs cultivés par l'un des plus talentueux vigneronnes tessinois: Lamone, Agra, Cagiallo, Brusino, autant de noms qui fleurissent bon la terre et le soleil.

Dans ce haut-lieu de la gastronomie en Suisse, on a donc pu déguster en première ce nouveau cru autour d'un menu «hors carte» préparé par le Chef Carlo Crisci pour célébrer la cuvée dédiée à son ami d'enfance, le pianiste Thierry Lang. Les deux complices, réunis par Nicolas Wüst ont donc conjugué leurs talents respectifs.

À noter que Thierry Lang a composé un morceau original pour cette cuvée: «Traces» dont la partition gravée sur la bouteille est accompagnée d'un QR code qui vous permet de télécharger et écouter le titre. ■



Le chef Carlo Crisci et le pianiste Thierry Lang.